

**RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2015

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Madame Aracéli ETCHENIQUE, Monsieur André LABARTHE,
Madame Valérie SARTOLOU, Monsieur Michel ADAM, Monsieur Jacques NAYA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, Monsieur Francis MARQUES,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET..

Délégations de vote :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

REÇU
Le 28 DEC. 2015
SOUS - PREFECTURE OLORON-SAINTE-MARIE

20 - INFORMATION SUR LES DÉLÉGATIONS DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT AU MAIRE : ACCEPTATION DES INDEMNITÉS DE SINISTRE DANS LE CADRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

Monsieur le Maire expose que la commune a perçu une somme de 13.039,44 € au titre d'indemnités de sinistres, à savoir :

- Remboursement carte UA16 suite à orage	743,52 €
- Dommages sur candélabre Rue des Oustalots	3.133,44 €
- Choc VAM en 2013	3.958,20 €
- Choc VAM en 2014	1.051,45 €
- Choc véhicule 4052XW64	4.152,83 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 21 décembre 2015.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 26/ 12/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

